

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Flux Vision Tourisme – Orange – ADDET 05

Communauté de communes du Briançonnais – Été 2019

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE



FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Sommaire

- Glossaire p. 1
- Carte du périmètre de l'étude p. 2
- Synthèse des données p. 3
- Répartition des nuitées annuelles par saison p. 4
- Répartition mensuelle des nuitées françaises et étrangères p. 5
- Évolution des nuitées journalières françaises et étrangères p. 6
- Répartition des segments de clientèles françaises et étrangères p. 7
- Évolution de la fréquentation touristique journalière p. 8
- Répartition des nuitées annuelles par zone de vacances scolaires p. 9
- Fréquentation journalière selon les zones de vacances scolaires p.10
- Top 5 des régions françaises p.11
- Top 5 des départements français p.12
- Top 5 des pays étrangers p.13
- Méthodologie p.14
- Contact p.15

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

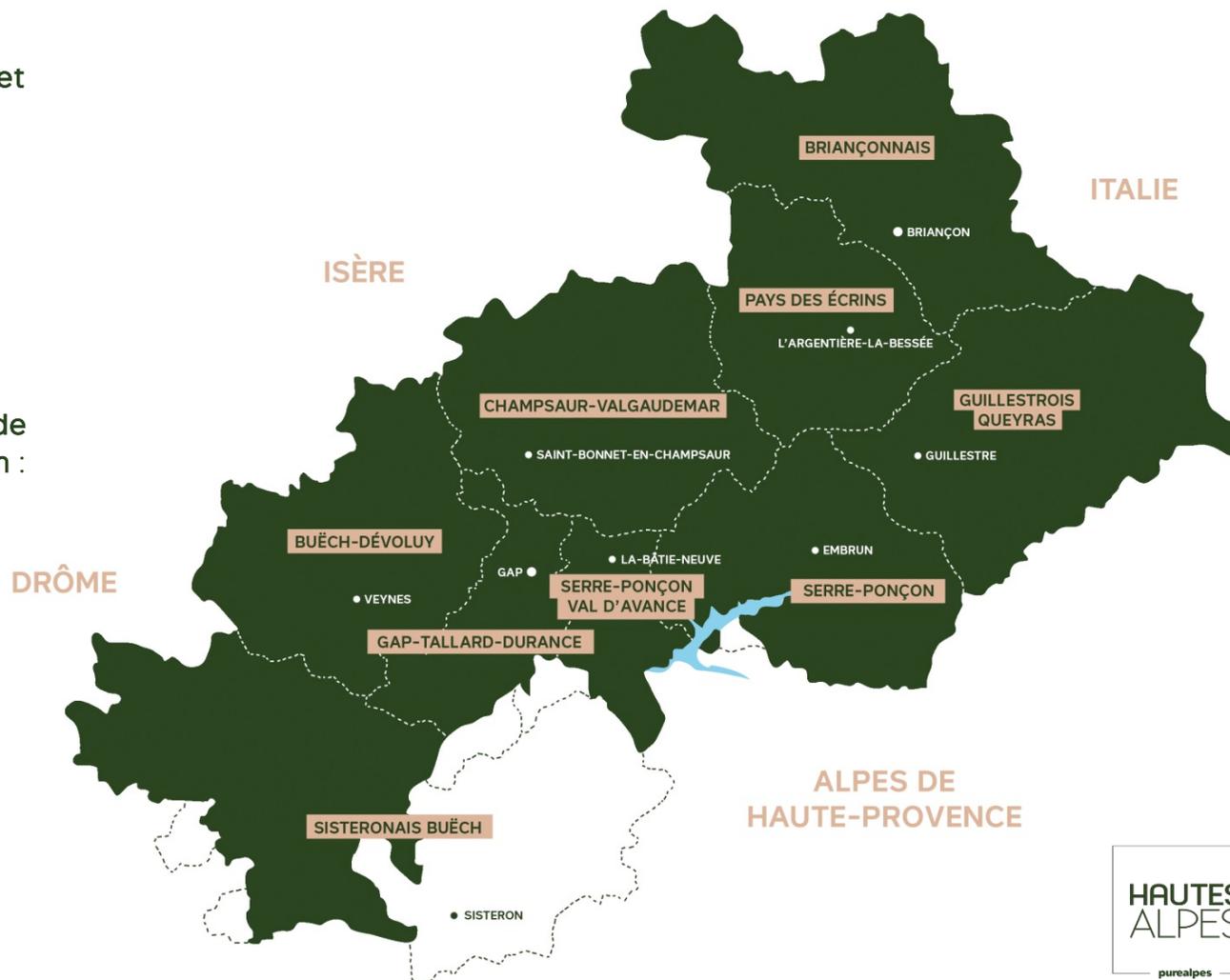
Glossaire

- **Touriste** : personne française ou étrangère séjournant sur le territoire pour tout motif (personnel, professionnel, vacances / loisirs...) et dans toute forme d'hébergement (marchand, résidence secondaire, famille / amis, etc.). Elle n'est pas résidente de la zone d'observation et elle a été vue de manière non récurrente, c'est-à-dire moins de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 2 derniers mois.
- **Touriste habituellement présent** : personne qui n'est pas résidente de la zone d'observation mais qui a séjourné de manière récurrente sur cette zone, c'est-à-dire plus de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 2 derniers mois.
- **Nuitée touristique** : toute personne présente entre minuit et 6 h du matin est considérée comme « dormant » sur la zone si elle est en présence majoritaire dans la zone d'observation et notamment présente plus de 2 h sur cette zone, sinon elle est définie comme transit nocturne.
- **Français** : personne dont l'adresse de la carte SIM se situe en France métropolitaine.
- **Étranger** : personne dont l'adresse de facturation de la carte SIM fait référence à un opérateur en dehors de la France métropolitaine.

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Périmètres de l'étude :

- **Communautés de communes et d'agglomération :**
Briançonnais ; Buëch / Dévoluy ;
Champsaur / Valgaudemar ;
Gap / Tallard / Durance ;
Guillestrois / Queyras ;
Pays des Ecrins ; Serre-Ponçon ;
Serre-Ponçon / Val d'Avance ;
Sisteronais / Buëch
- **Ensemble des communautés de communes et d'agglomération :**
périmètre en vert + débord en pointillés
- **Hautes-Alpes :**
périmètre en vert



FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Synthèse des données

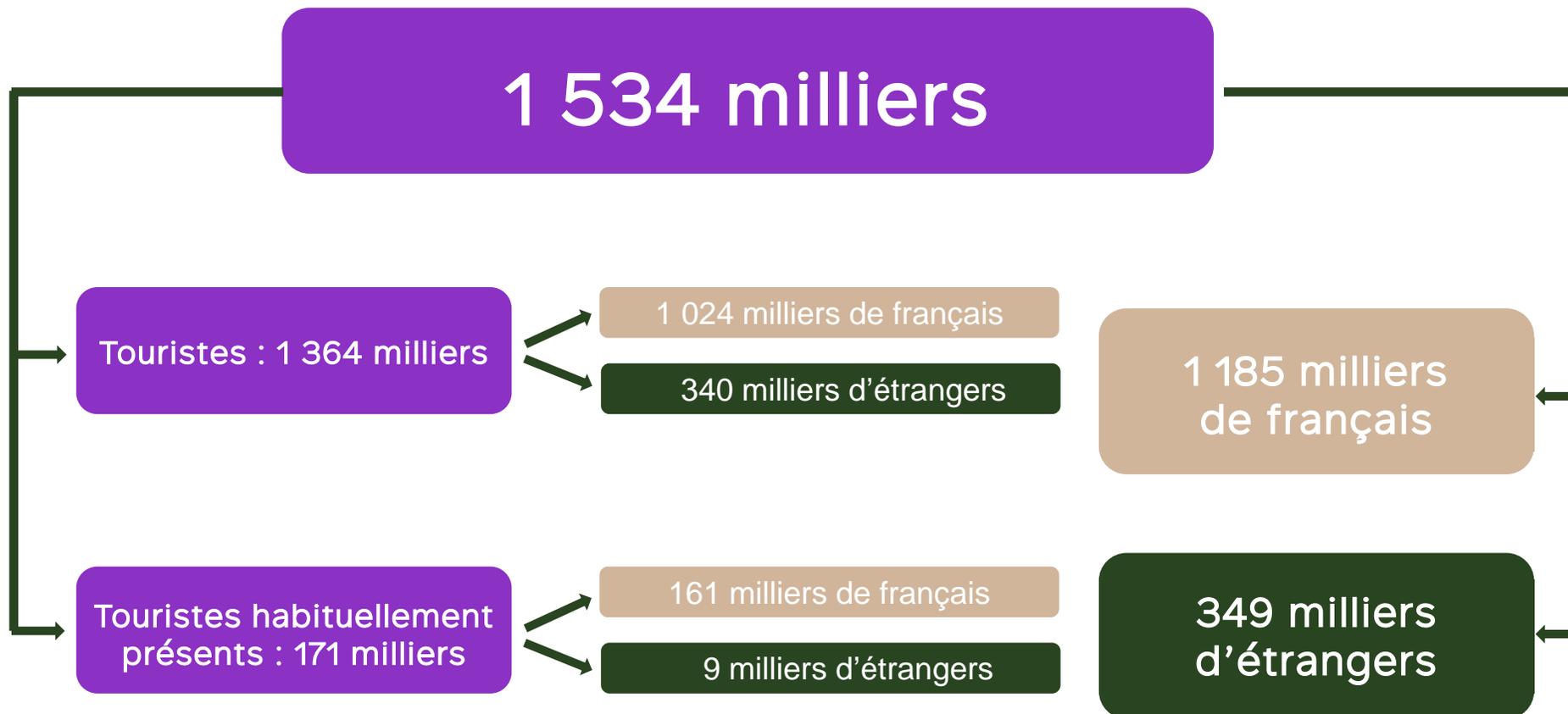
| | Briançonnais | | Hautes-Alpes |
|---|--|--|--|
| Nuitées totales | 1 534 milliers | | 6 278 milliers |
| Nuitées françaises | 1 185 milliers | | 5 062 milliers |
| Nuitées étrangères | 349 milliers | | 1 216 milliers |
| Top 5 ⁽¹⁾ origine des régions | <ul style="list-style-type: none"> • Provence-Alpes-Côte d'Azur 27 % • Ile-de-France 16 % • Auvergne Rhône-Alpes 15 % • Occitanie 3 % • Grand-Est 3 % | | <ul style="list-style-type: none"> • Provence-Alpes-Côte d'Azur 32 % • Auvergne Rhône-Alpes 14 % • Ile-de-France 13 % • Hauts-de-France 5 % • Occitanie 4 % |
| Top 5 ^{(1) (2)} origine des départements | <ul style="list-style-type: none"> • Bouches-du-Rhône 13 % • Rhône 5 % • Isère 5 % • Var 3 % • Paris 3 % | | <ul style="list-style-type: none"> • Bouches-du-Rhône 15 % • Rhône 4 % • Var 4 % • Isère 4 % • Paris 2 % |
| Top 5 ⁽¹⁾ origine des pays | <ul style="list-style-type: none"> • Italie 6 % • Pays-Bas 3 % • Belgique / Luxembourg 2 % • Autres pays d'Europe Centrale 2 % • Allemagne 2 % | | <ul style="list-style-type: none"> • Pays-Bas 4 % • Italie 2 % • Belgique / Luxembourg 2 % • Allemagne 2 % • Royaume-Uni / Irlande 1 % |

⁽¹⁾ en % des nuitées totales

⁽²⁾ hors Hautes-Alpes

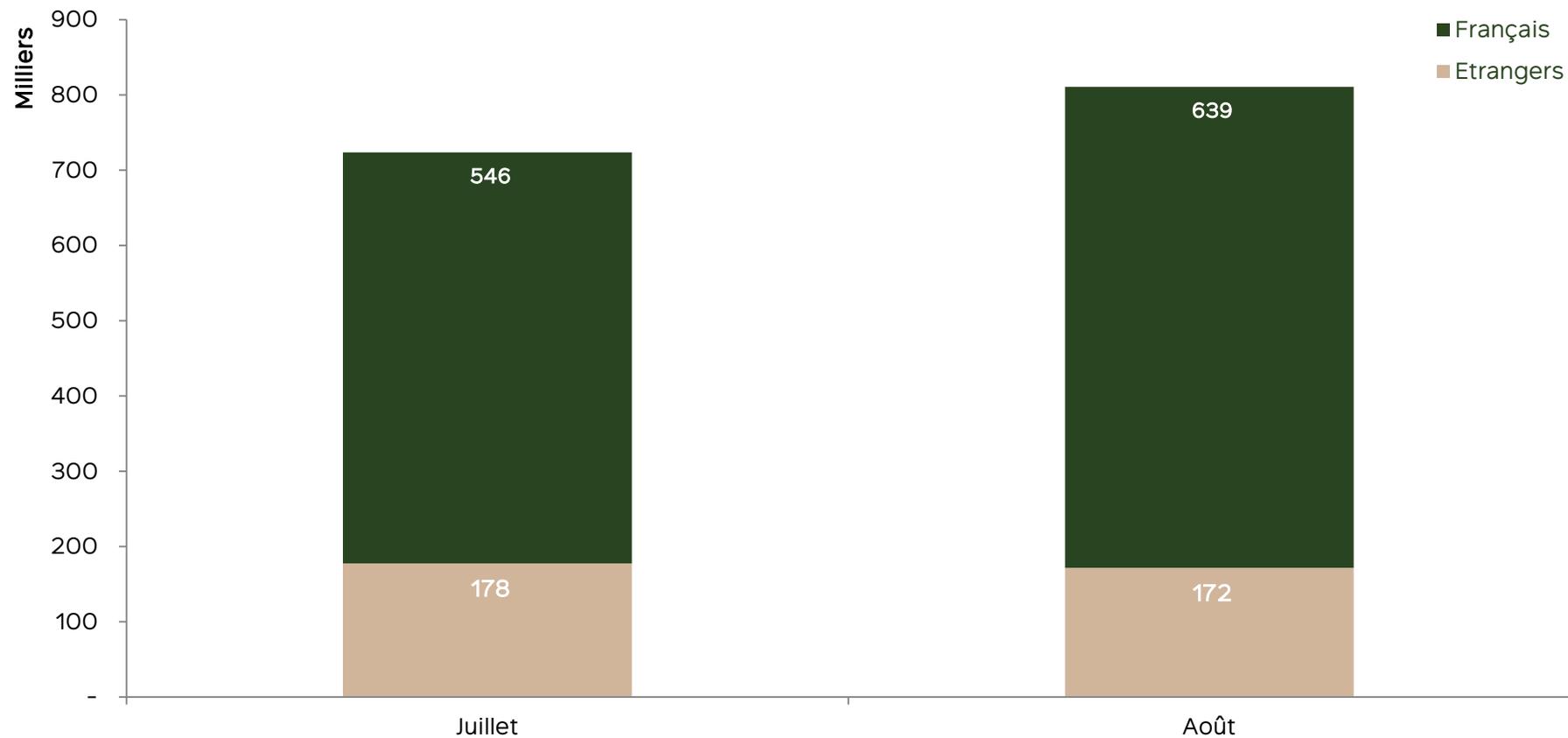
FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Répartition des nuitées du cœur de la saison estivale – juillet / août



FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

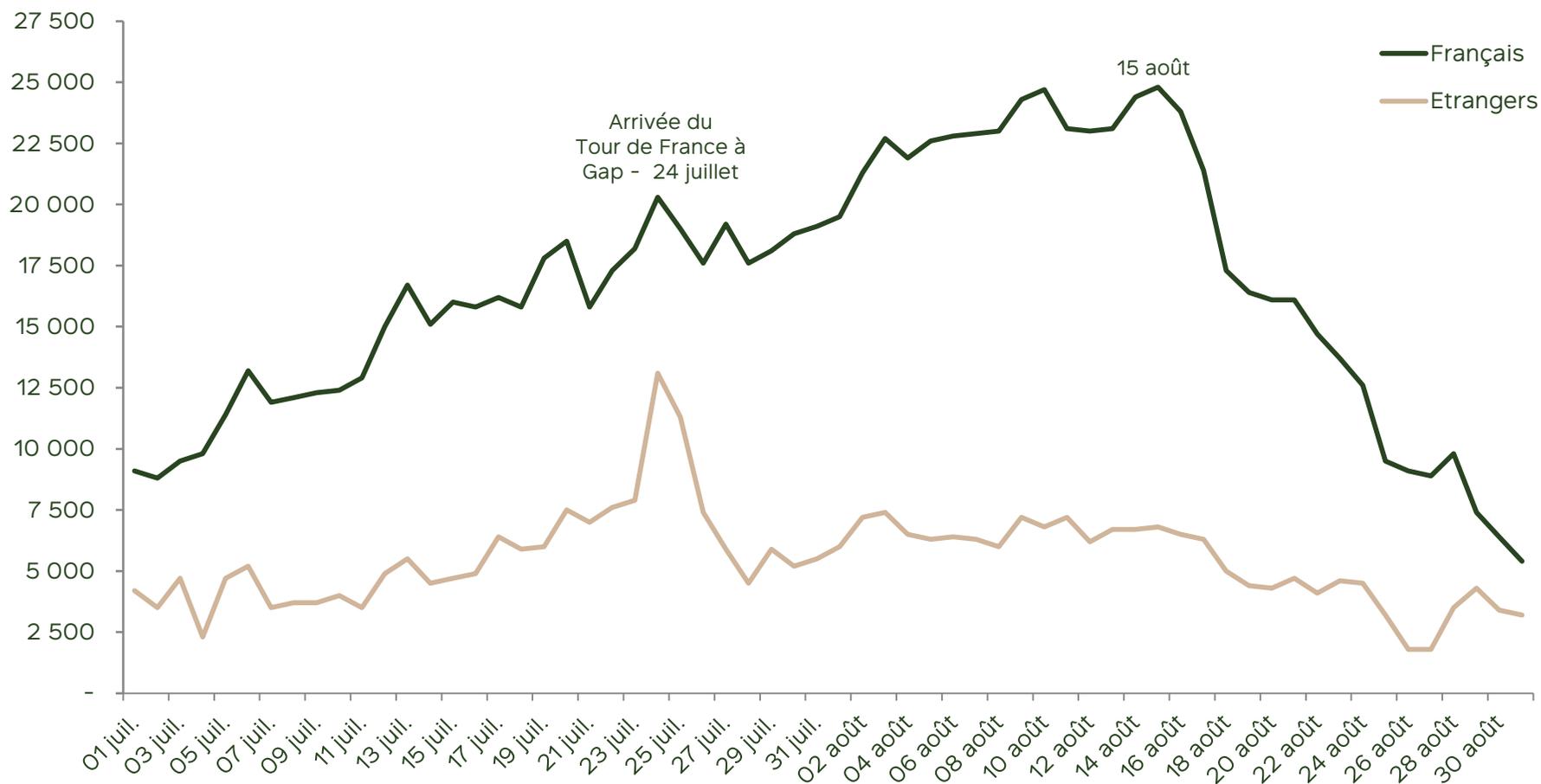
Répartition mensuelle des nuitées françaises et étrangères



Source : Flux Vision Tourisme Orange – Traitement Observatoire Économique et Touristique

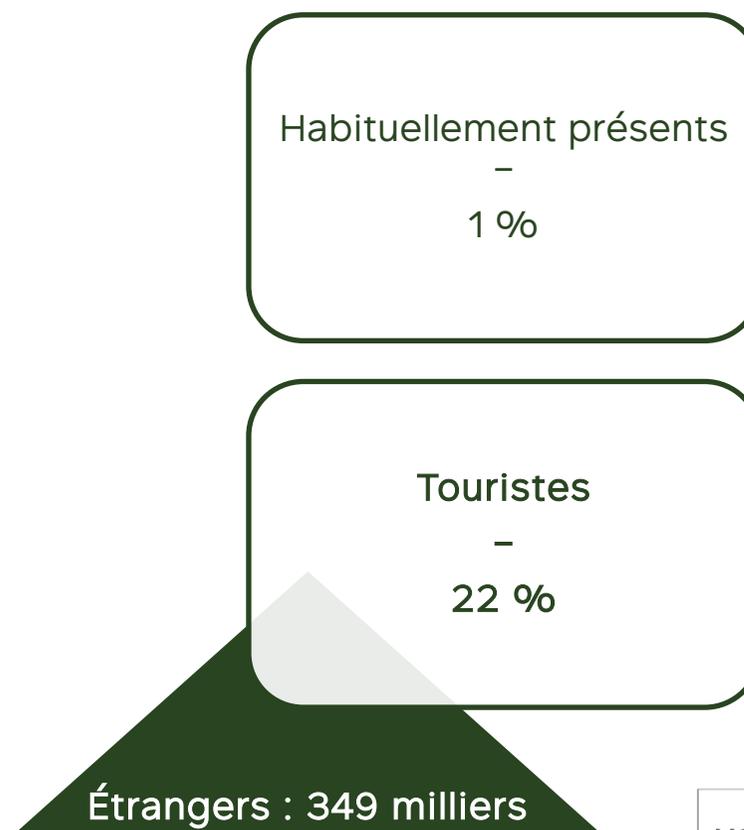
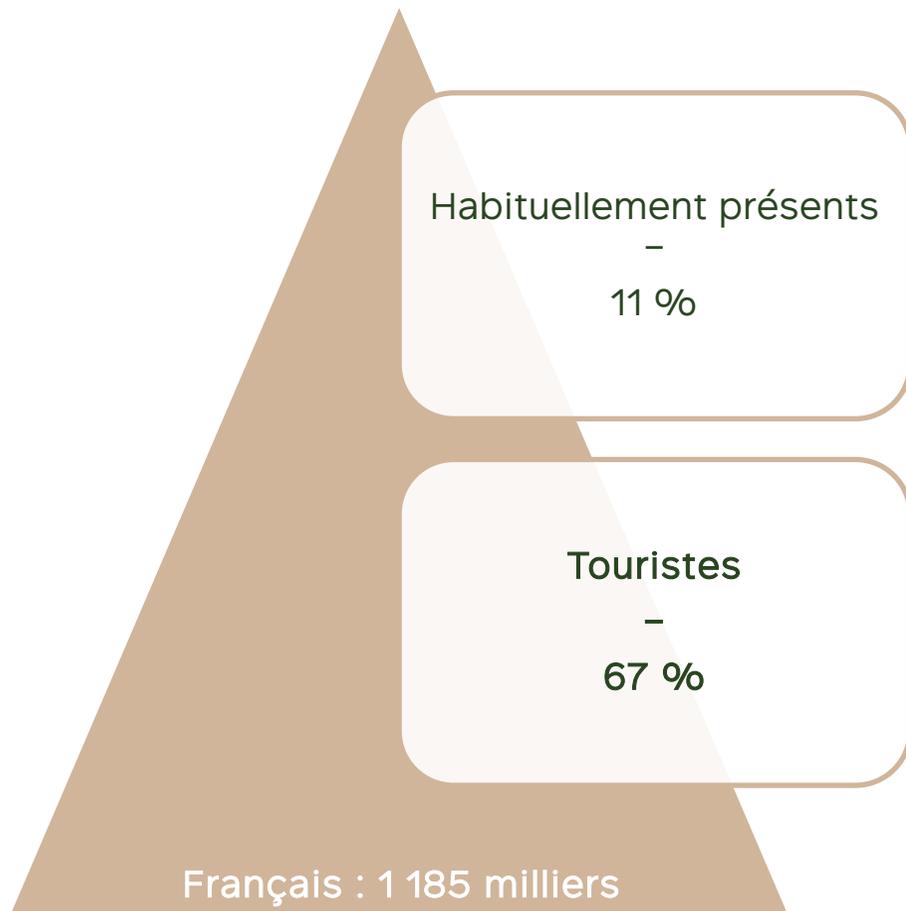
FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Évolution des nuitées journalières françaises et étrangères



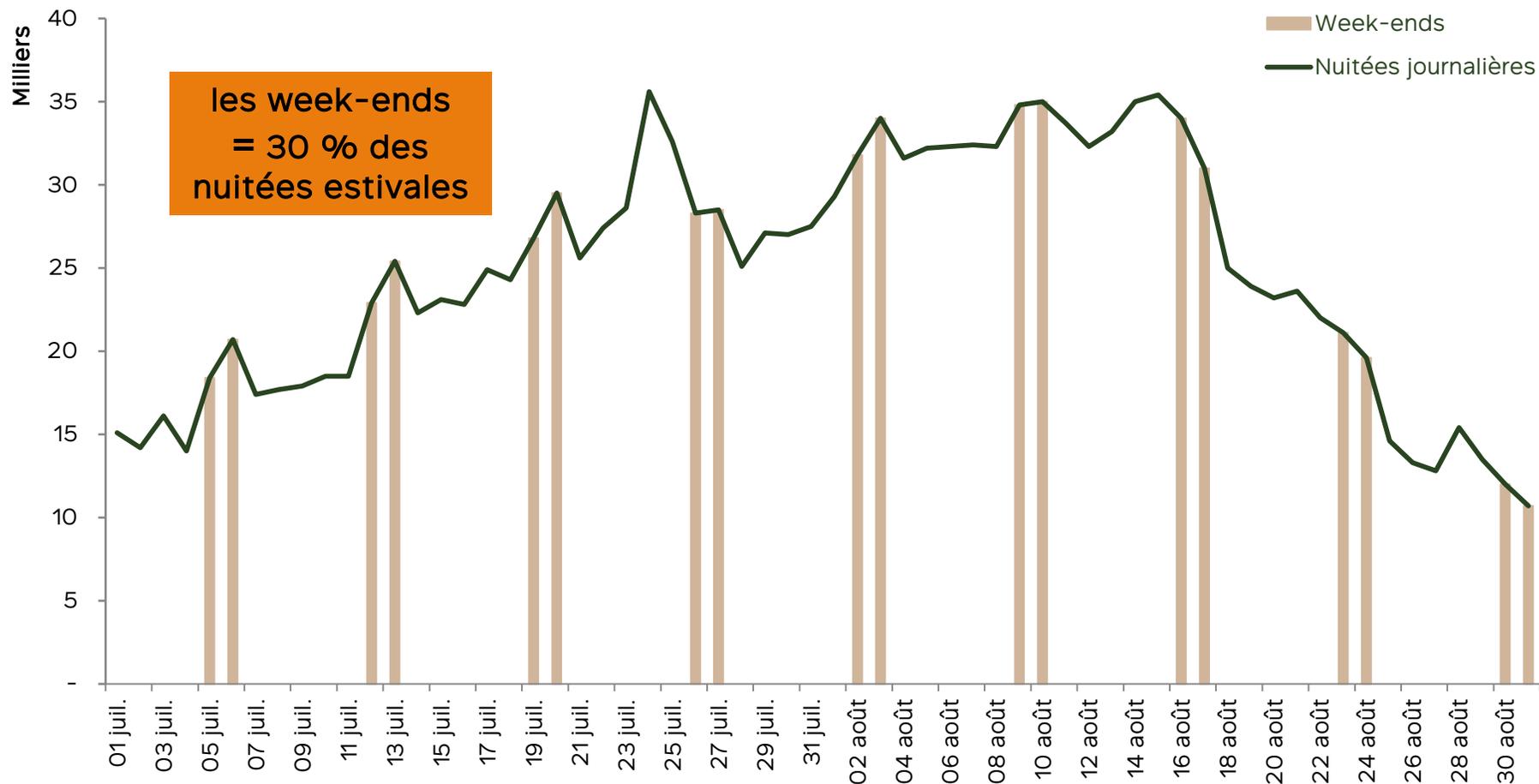
FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Répartition annuelle des segments de clientèles françaises et étrangères



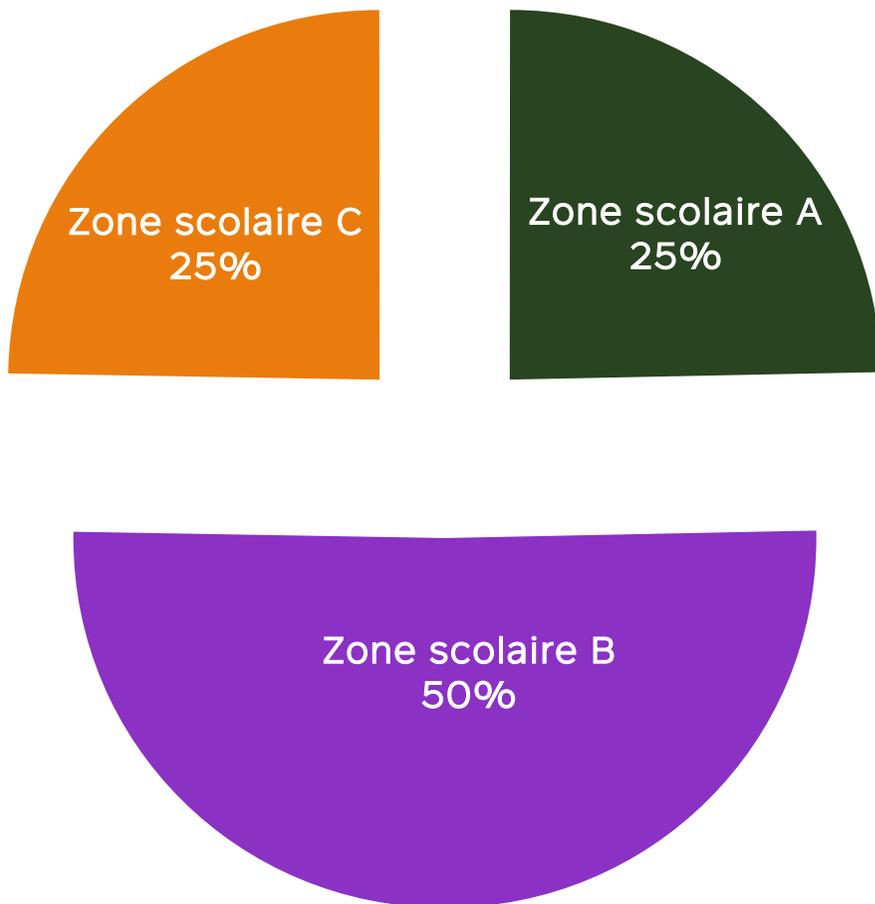
FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Évolution de la fréquentation touristique journalière



FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Répartition des nuitées selon les zones de vacances scolaires



Zone scolaire A :

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone scolaire B :

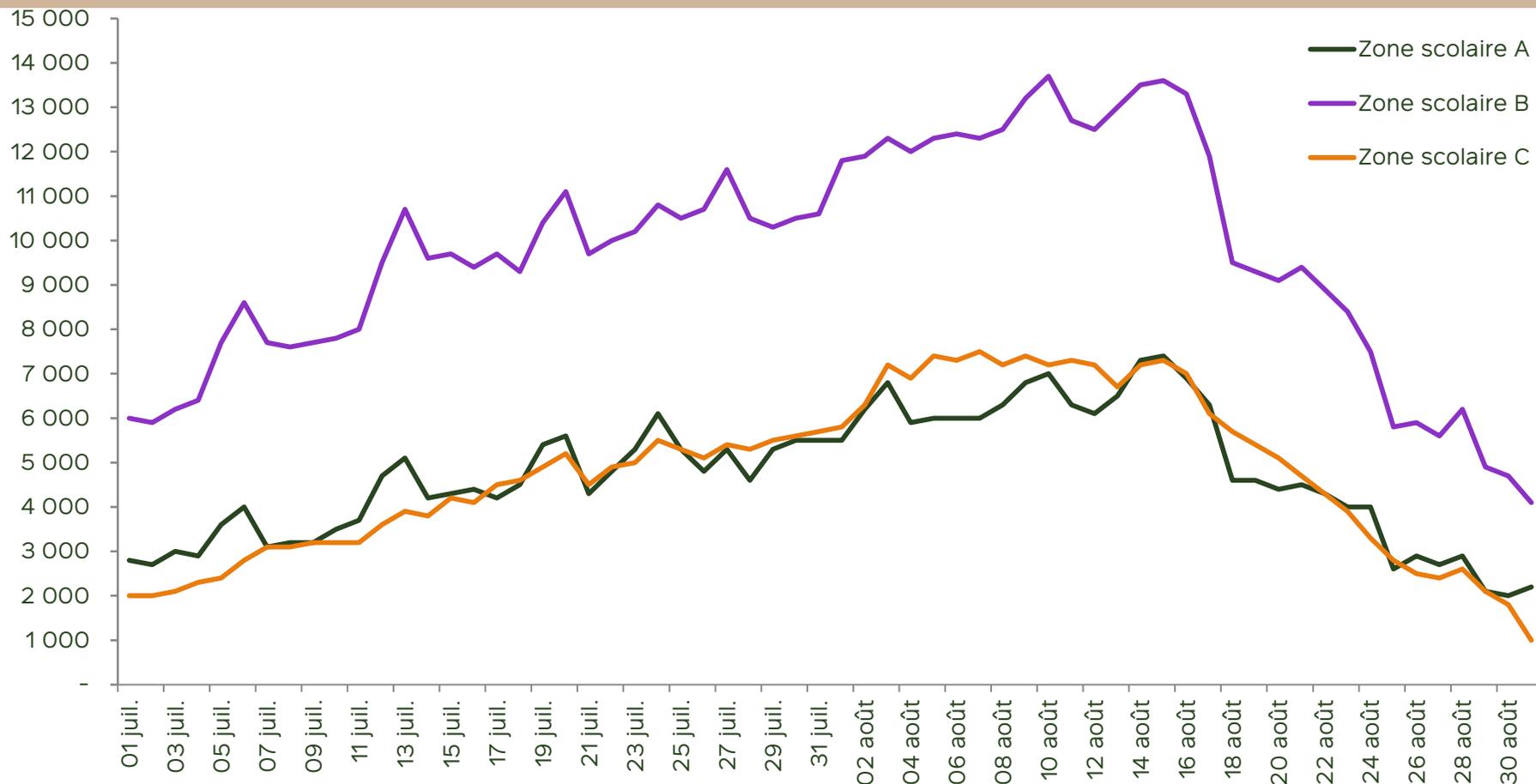
Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone scolaire C :

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

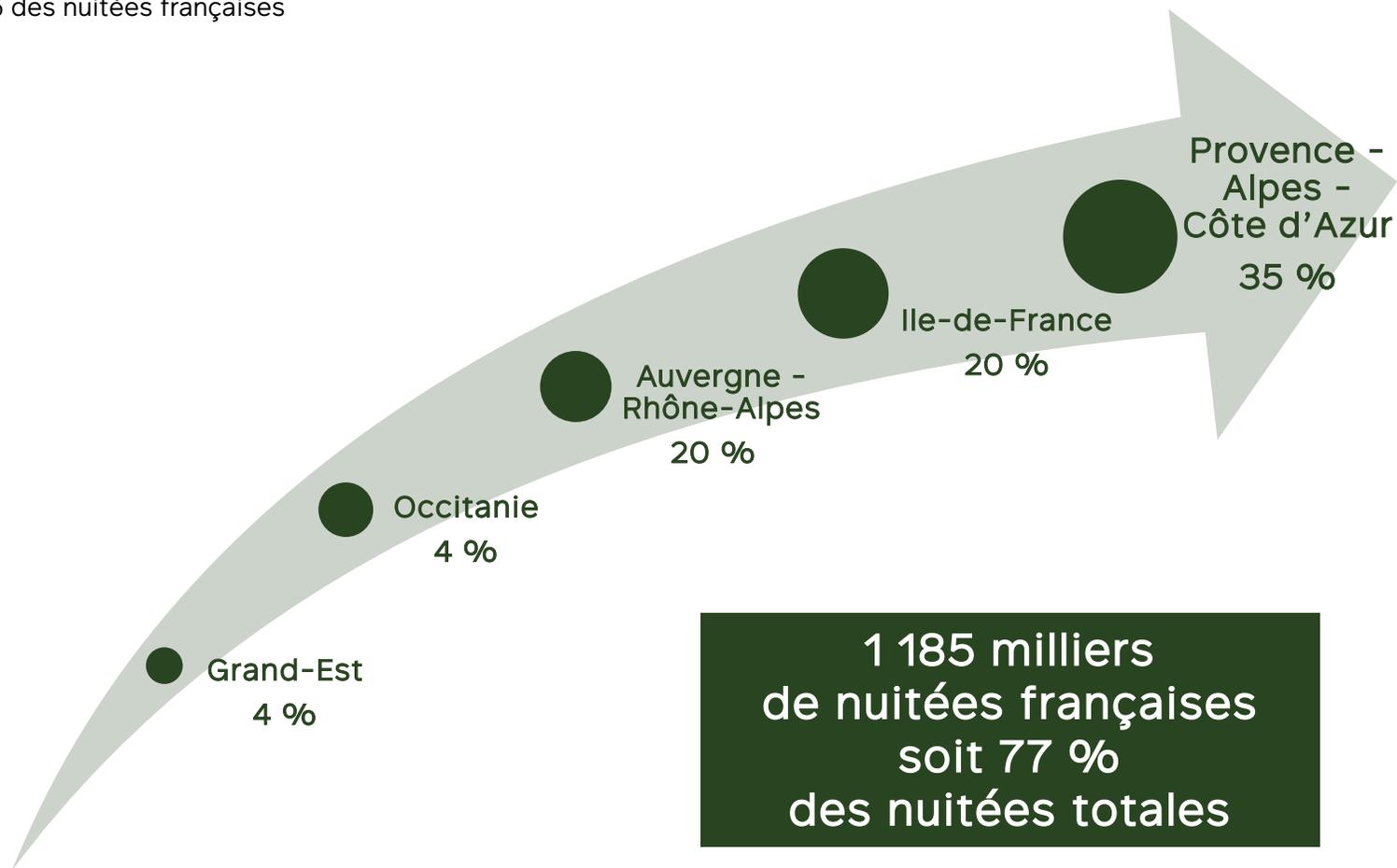
Fréquentation journalière selon les zones de vacances scolaires



FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Top 5 des régions françaises

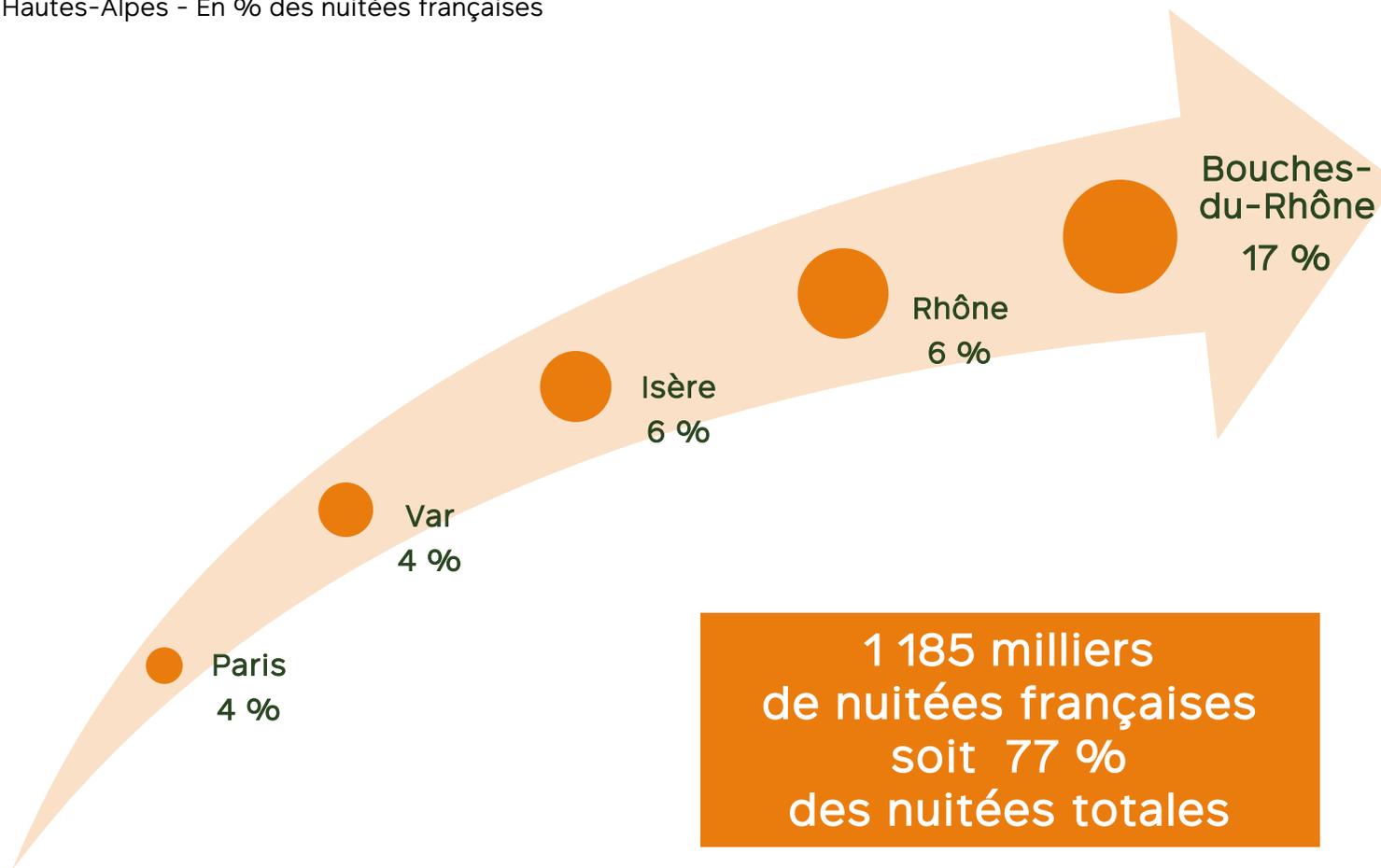
En % des nuitées françaises



FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Top 5 des départements français

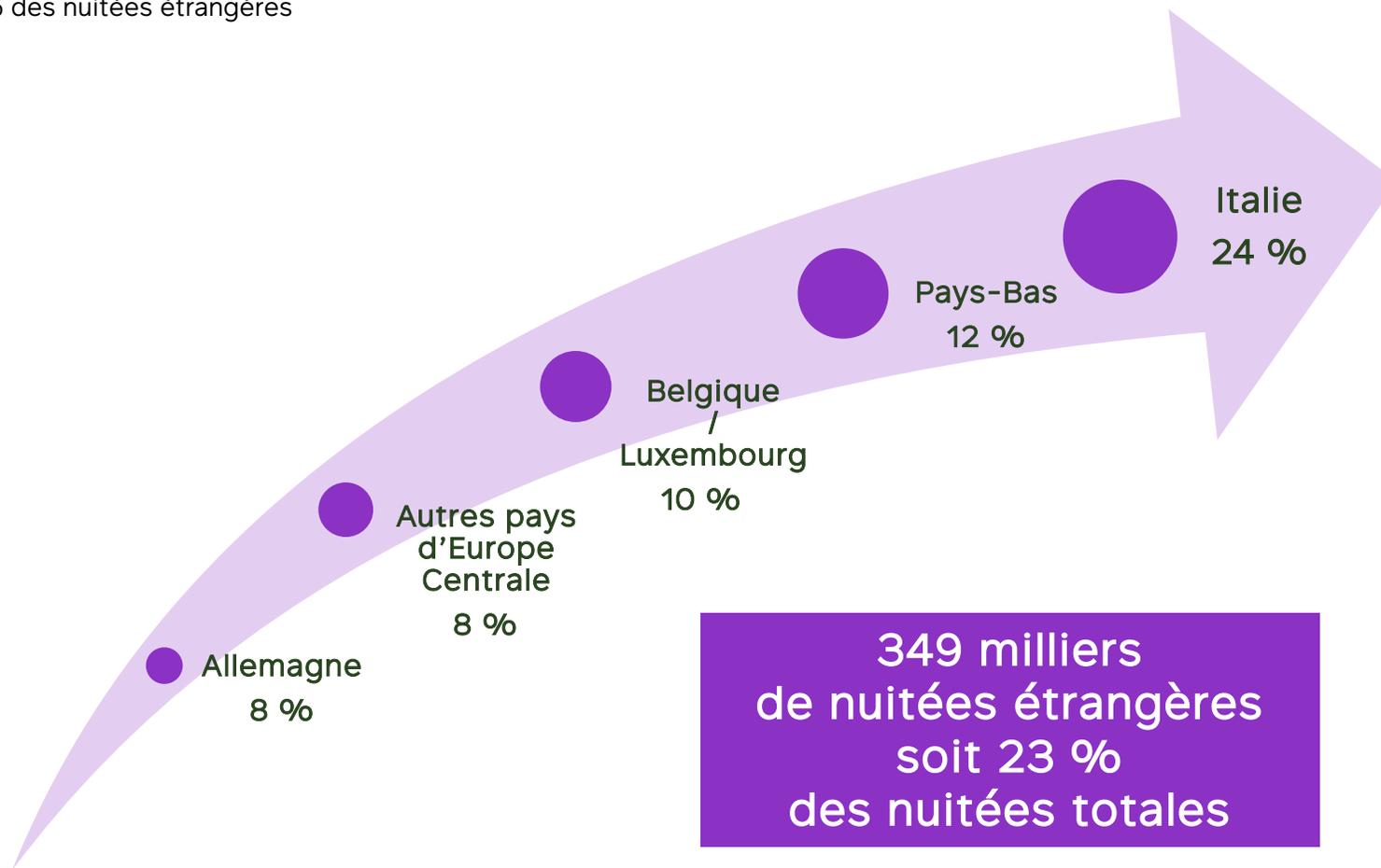
Hors Hautes-Alpes - En % des nuitées françaises



FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Top 5 des pays étrangers

En % des nuitées étrangères



FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Méthodologie

Flux Vision Tourisme est une solution innovante développée par Orange et co-construite avec Tourisme & Territoires. Elle est aujourd'hui utilisée par près de la moitié des départements français.

Cette solution permet de convertir des millions d'informations techniques du réseau mobile Orange, en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation de territoires et le déplacement des populations. Une segmentation (qualification d'un mobile en «touriste», «touriste habituellement présent», français, étranger...) est effectuée en tenant compte de l'adresse de facturation, des durées, fréquences de séjours, etc. Un redressement est ensuite effectué pour passer de « X » mobiles à « Y » personnes en tenant compte d'un ensemble de facteurs comme le taux d'équipement en mobiles et les fréquences de séjours.

Afin d'être en conformité avec la CNIL les données sont anonymes et ne sont pas conservées.

Les résultats présentés dans ce document sont l'agrégation des données recueillies pour la communauté de communes du Briançonnais durant la période du 1^{er} juillet au 31 août 2019.

Les nuitées touristiques recueillies correspondent aux nuitées des clientèles extra et intra départementales des touristes et touristes habituellement présents.

Attention : la méthodologie a évolué depuis le 1^{er} janvier 2019. Ainsi les critères de temporalité qui permettent de définir les catégories de visiteurs ont été modifiés afin d'avoir une meilleure concordance avec les dispositifs stations et régions. Par ailleurs certains segments de clientèles (assimilés résidents et résidents peu présents) ont disparu. Par conséquent il est fortement déconseillé d'essayer de comparer les données de 2019 avec celles des années précédentes.

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE – Été 2019

Contact

Observatoire Économique et Touristique

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

Sophie FRANCESCHI

BP 46 - 13 avenue Maréchal Foch

05002 GAP Cedex

sophie.franceschi@hautes-alpes.net

Tél. 04 92 53 62 00

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

HAUTES
ALPES

purealpes